Relais Accueil

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2014

LE MOT DU PRÉSIDENT

Changement à tous les étages !

2014 a été une année charnière pour notre association et ce n'était pas gagné d'avance. Vous trouverez dans ce rapport d'activité exhaustif tous les détails.

Permettez-moi d'en souligner quelques-uns.

En juin, le bureau du conseil d'administration a été renouvelé (président et secrétaire), puis une nouvelle équipe s'est mise en place, désormais dirigée par Nicolas Gillot, et avec, notamment, l'embauche d'Élodie Milin sur le poste de responsable d'activités.

L'expérimentation de la colocation en partenariat avec Paris Habitat se poursuit avec un certain succès et 20 colocataires sont hébergés sur cette autre forme d'habitat. Notre association a atteint ainsi près d'une centaine de places pour 179 personnes accueillies en 2014.

D'importants travaux ont été lancés, comme la mise aux normes de l'ascenseur, l'amélioration du confort de plusieurs chambres et la mise en chantier du projet wifi, et aboutiront en 2015.

Tout cela aurait pu déstabiliser Relais Accueil. Que nenni !

Le projet associatif est bien vivant. La fête de fin d'année qui était très réussie, grâce à l'implication des résidents et avec une belle participation (plus de 60 personnes dont 52 jeunes), en témoigne. Mais surtout, la perspective du renouvellement de notre agrément de la CAF qui valide le bilan de notre action passée (2011-2014) et qui nous renouvelle sa confiance pour les quatre années à venir (2015-2018) le confirme.

Merci à chacun d'avoir œuvré à son niveau pour parvenir à ce résultat d'ensemble très positif !

2015 s'inscrit dans la continuité de tout faire pour que nos résidents se sentent bien à Relais Accueil.

Jean-François Chavance
Président de l'association Relais Accueil

▶ Le fonctionnement de Relais Accueil
Une année en mouvement ! p. 4
L'équipe en 2014 5
La formation du personnel 6
L'accueil des stagiaires 7
Les partenariats 8
La CAF : bilan et projet à venir 10

▶ La gestion de l'hébergement
Une volonté d'améliorer la qualité p. 12
Notre offre de logement 13
La gestion et l'entretien du patrimoine 13
Analyse de la demande 15

▶ Le public accueilli
Des résidents jeunes aux revenus modestes p. 17
Les résidents du foyer 18
Un public jeune aux revenus modestes et au faible niveau de qualification 19
Après Relais Accueil : les sorties en 2014 22

▶ Les actions socio-éducatives
Un moteur pour l'insertion p. 24
L'accompagnement social 25
Le collectif, un levier de progression sociale 29

▶ La colocation sur le parc social
Bilan et nouvelles perspectives p. 36

Le fonctionnement de Relais Accueil

Une année en mouvement !

2014 a connu de nombreux changements au sein de l'équipe de salariés.

Tout d'abord, Thomas Fraser, après huit ans à la direction de l'association, a été remplacé par Nicolas Gillot, suite à son départ en avril 2014.

Puis, les arrivées de cinq nouvelles personnes s'en sont suivies. Elles concernent :

- une création de poste (assistante administrative),
- le remplacement des deux animatrices par une assistante sociale et une apprentie animatrice,
- le remplacement d'une agent d'accueil, partie vers un nouveau projet,
- et enfin, le remplacement du précédent poste de Nicolas Gillot.

Cette nouvelle équipe constituée assure une présence pour le fonctionnement de la résidence toute la semaine, jours et nuits.

Elle s'organise autour de deux pôles, le pôle administratif et technique et le pôle socio-éducatif.

L'ÉQUIPE EN 2014

LE PÔLE ADMINISTRATIF & TECHNIQUE

▶ **Nicolas G., directeur** (huit ans d'ancienneté[1]) : il gère l'association et est garant de la mise en œuvre du projet. Il assure la gestion financière, des ressources humaines, du bâti et des équipements.

▶ **Anaïs N., assistante administrative** (neuf mois d'ancienneté) : elle assure le secrétariat de direction. Elle contribue, avec la responsable des activités, à gérer les conditions d'accueil des résidents.

▶ **Gilles B., technicien de maintenance** (deux ans d'ancienneté) : il assure l'entretien courant de 1er niveau dans l'ensemble du bâtiment (peinture, plomberie, électricité, etc.).

▶ **Joanna E.** (trois ans d'ancienneté) et **Monique F.,** (trois mois d'ancienneté), **agents d'accueil de nuit** : présentes toute la semaine, de 20 h à 6 h, elles assurent la sécurité des personnes et des biens.

▶ **Alexie L., agent d'accueil** (deux ans d'ancienneté) : elle assure l'accueil deux dimanches par mois de 13 h à 20 h.

1 L'ancienneté indiquée est au 31/12/2014

LE PÔLE SOCIO-ÉDUCATIF

▶ **Élodie M., responsable des activités** (sept mois d'ancienneté) : de formation éducatrice spécialisée, elle assure la gestion locative et la coordination du pôle socio-éducatif.

▶ **Lilla E., agent d'accueil réceptionniste** (Un an d'ancienneté) : elle est présente du mardi au samedi de 13 h à 20 h. Elle contribue au respect des règles et assure une présence rassurante pour les résidents. Enfin, elle réalise des travaux administratifs et alimente un point presse pour les résidents.

▶ **Aurélie H., assistante sociale** (onze mois d'ancienneté) : elle assure l'accompagnement social et propose, en lien avec l'animatrice, un programme d'actions collectives dans les domaines de la santé, du logement, de l'emploi, de la vie quotidienne, des loisirs et de la culture.

▶ **Louise P., apprentie animatrice** (deux mois d'ancienneté) : titulaire d'un BP-JEPS[2], elle engage en 2015 un DE-JEPS[3] en alternance avec l'INFA[4]. Elle anime la vie collective des résidents et met en place un programme d'animation en lien avec les problématiques identifiées avec l'assistante sociale.

2 Le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) est un diplôme de niveau IV qui a été créé en France en 2001. Il atteste de la possession des compétences requises pour exercer le métier d'animateur.

3 Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) est un diplôme professionnel de niveau III, délivré par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. Son objectif est de former et qualifier des animateurs professionnels amenés à coordonner des activités dans le champ de l'animation.

4 L'Institut National de Formation et d'Application est un organisme de formation aux métiers de l'animation.

LA FORMATION DU PERSONNEL

En 2014, l'ensemble du personnel a suivi une ou plusieurs formations pour un total de 480 heures. La formation continue est indispensable pour développer les compétences de chacun, approfondir les réflexions et améliorer les pratiques.

Formations	Personnel concerné
Fonctions de direction : améliorer ses pratiques (4 journées)	Directeur
Cadre réglementaire et pratiques partagées de l'accompagnement socio-éducatif en FJT (1 journée)	Responsable d'activités Assistante sociale Assistante sociale stagiaire
La gestion locative en FJT : aspect juridique et gestion des situations difficiles (2 journées)	Responsable d'activités Assistante sociale
Quel positionnement professionnel adopter face aux résidents en situation de souffrance psychique (2 journées)	Assistante Sociale Agent réceptionniste
Le droit des étrangers (1 journée)	Assistante sociale
Gérer les situations délicates et prévenir les conflits (3 journées)	Agent réceptionniste
Accompagner les résidents dans la gestion de leur budget (2 journées)	Assistante sociale
Accompagner les résidents dans leur recherche de logement (2 journées)	Assistante sociale Assistante sociale stagiaire
Journée des équipes éducatives URHAJ (1 journée)	Assistante sociale
Régulation d'équipe (3 séances de 2 h)	L'ensemble de l'équipe sauf les cadres
Utilisation des réseaux sociaux (1 journée et demie)	Responsable d'activités Assistante sociale Assistante sociale stagiaire
Initiation à l'utilisation de la messagerie Google (1/2 journée)	Responsable d'activité Assistante sociale Assistante administrative Agent réceptionniste
Bureautique (exploiter Pack Office 07/10) (3 journées)	Assistante administrative
Formation sauveteur secouriste du travail (2 journées) Formation équipier de première intervention (1 journée)	Responsable d'activité Assistante sociale Assistante administrative Animatrice Agent réceptionniste Agents d'accueil de nuit Assistante sociale stagiaire

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Quatre stagiaires ont été accueillies au sein de l'équipe en 2014 : Coralie, Marie et Cindy, toutes trois en 3e année de formation d'assistante de service social, et Maureen, en licence professionnelle d'intervention sociale.

RETOUR DE STAGE

« Je souhaitais réaliser un stage en FJT pour découvrir le travail social en milieu associatif et travailler auprès d'un public plus jeune que celui que j'avais pu rencontrer auparavant. Le foyer Relais Accueil me semblait l'endroit idéal, car il est le lieu de vie d'un public très hétérogène (mixité sociale, professionnelle et culturelle).

Ce stage m'a apporté de nombreux enseignements. J'appréhendais au commencement de ne pas réussir à être identifiée comme un membre de l'équipe par les résidents du fait de la proximité de nos âges, et d'être en difficulté dans mon positionnement professionnel. Cette composante m'interrogeait d'autant plus que le tutoiement des résidents est une pratique courante au FJT. L'expérience acquise m'a permis de me rendre compte que mes craintes n'étaient pas justifiées. En effet, il est tout à fait possible de garder une distance professionnelle tout en étant présente sur les animations, temps au cours desquels la relation est différente et la proximité, plus importante.

J'ai réalisé combien la dimension essentielle du partenariat et le travail en équipe améliorent les conditions. Chaque membre de l'équipe est un pilier pour faire tenir debout une institution et chaque absence se fait sentir.

Au travers des différentes missions qui ont pu m'être attribuées en matière de gestion locative, d'accompagnement social ou encore d'animation, j'ai pu acquérir de nouvelles compétences, notamment animer des réunions, objectif à travailler qui avait été relevé lors de mes stages précédents. J'ai eu l'occasion au Relais Accueil de travailler sur cette question, lors de réunions d'équipe et de réunions avec les résidents.

La finalité de ce stage était de réaliser une intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC). En collaboration avec l'équipe, j'ai initié le projet livret d'accueil qui consiste en l'élaboration d'un guide co-construit avec les résidents. L'objectif est d'y rassembler les informations essentielles concernant le FJT et le quartier, mais surtout, de valoriser les talents des résidents afin de les impliquer tout au long du projet. Relais Accueil m'a offert une autonomie et une grande liberté d'action dans l'élaboration de ce projet.

À l'issue de mon stage, ce projet que j'aurai amorcé perdurera après mon départ grâce à l'équipe. Enfin, terminer ma formation au Relais Accueil me donne toute la motivation nécessaire pour débuter ma carrière professionnelle sous les meilleurs auspices.

Cindy

Assistante sociale stagiaire
de septembre 2014 à mars 2015

LES PARTENARIATS

Nous travaillons au quotidien sur le développement du partenariat pour répondre à des problématiques individuelles et collectives rencontrées par nos résidents.

Le projet de Relais Accueil indique que « l'association n'est pas en mesure de mettre elle-même en œuvre l'ensemble des actions qui peuvent paraître nécessaires. Aussi, le personnel et le conseil d'administration établissent des partenariats, en particulier pour les actions visant l'insertion professionnelle des résidents, leur recherche de solutions de logement autonome, leur accès aux droits et à la santé ainsi que leur développement personnel et culturel[1] ».

Un réseau de partenaires est donc bien un levier essentiel pour répondre à l'accompagnement social des résidents.

Enfin, le partenariat est un moyen efficace pour répondre à des sujets sur lesquels nous ne sommes pas spécialisés.X

1 *Relais Accueil. Un projet, une histoire. 1964-2014*, page 41.

Acteurs	Missions
Mission locale de Paris	Travailler sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans
MDEE	Proposer des sessions de recrutement et des formations professionnelles. Conseiller sur la recherche d'emploi
Cllaj de Paris	Accueillir, informer, orienter les Parisiens de 18 à 29 ans dans leurs démarches de recherche de logement
Atelier Santé Ville : Passaj 13	Informer les jeunes du XIII[e] arrondissement, sur la santé et l'accès aux soins
Point d'accès aux droits	Proposer des permanences juridiques gratuites sur des questions de la vie quotidienne : droit de la famille, droit du travail, droit des étrangers, etc.
CIDJ et PAD des jeunes	Informer et accompagner sur l'orientation scolaire et professionnelle Proposer des permanences juridiques spécifiques pour le public « jeune »
CIO	Informer et accompagner autour de l'orientation scolaire.
Espace Santé Jeunes	Proposer des consultations médicales et des examens gratuits Orientation vers les services médicaux appropriés
CMP XIII[e]	Proposer des consultations psychologiques / psychiatriques gratuites.
Aide sociale à l'enfance	Proposer une prise en charge pour les résidents en contrat jeune majeur
Service social de secteur	Proposer un accompagnement social pour le public résidant dans le XIII[e]
Antenne Jeunes Paris	Accueillir, informer et orienter les jeunes de 10 à 25 ans
Secours populaire	Service de la billetterie (loisirs et culture)
Arc 75	Association de prévention spécialisée gérant aussi un CHRS, et intervenant dans plusieurs arrondissements de Paris, dont le XIII[e]
Urgence Jeunes	CHRS accueillant des jeunes âgés de 18 à 25 ans
SIAO	Recenser les places disponibles dans les structures en terme d'hébergement et orienter les candidatures des travailleurs sociaux

▶ **Partenaires insertion, logement, emploi, santé et juridique.**
▶ **Partenaires culture et loisirs.**
▶ **Partenaires hébergement.**

LA CAF, BILAN & PROJET À VENIR

La branche famille de la Caisse des Allocations Familiales contribue à l'amélioration de l'accueil et du séjour des résidents en Foyers de Jeunes Travailleurs. Relais Accueil bénéficie de la prestation de service pour mener à bien son projet socio-éducatif.

2014 marque un tournant. En effet, Ce fut l'année du bilan du précédent projet « 2011-2014 » et celle de la refonte d'un nouveau projet « 2015-2018 ».

Cette année, l'ensemble de l'équipe socio-éducative du FJT a participé aux réflexions et à la rédaction du nouveau contrat de projet. Ainsi, en partageant les expériences, en unissant les idées et en approfondissant la réflexion, la construction collective de ce projet est au plus près des besoins des résidents.

Les trois axes définis par la CAF & Les projets prévus dans le contrat 2015/2018

Axe I / Accueil, information & orientation

Pour favoriser l'accueil des nouveaux résidents et les informer tout au long de leur séjour sur la vie au foyer et sur les services du quartier, un nouveau livret d'accueil est prévu et réalisé avec eux.

Le livret, une obligation de la loi 2002.2, est apparu comme un outil essentiel d'intégration pour tous les nouveaux arrivants. Des photos, prises par les résidents, illustreront ce nouvel outil.

La transmission d'informations est essentielle au sein d'une structure collective. Relais Accueil souhaite améliorer la communication sur la vie au Foyer auprès des résidents en utilisant les réseaux sociaux comme principal outil de communication.

Axe II / Aide à la mobilité & au logement autonome

Dès l'arrivée du résident, un travail d'accompagnement débute pour préparer au mieux sa sortie. Nous souhaitons améliorer la préparation du résident, pour accéder à un logement autonome.

Ainsi, à travers des actions collectives (expositions temporaires, réunions d'informations…) et l'accompagnement individuel, les résidents seront mieux informés et préparés pour accéder à une solution de logement pérenne.

Axe III / Insertion sociale & professionnelle

Pour l'équipe de Relais Accueil, l'accès à l'autonomie des résidents est une priorité. Cela passe par une connaissance des ressources existantes et une capacité de leur part à aller chercher l'information vers les services concernés. Nous souhaitons accompagner les résidents pour qu'ils s'approprient eux-mêmes ces dispositifs. Il est essentiel de poursuivre et renforcer le développement du partenariat déjà mis en place pour faciliter l'autonomie des résidents et préparer leur sortie du FJT dans les meilleures conditions.

Nos partenaires disposent tous d'informations actualisées indispensables pour aller vers l'autonomie. Nous souhaitons, tout en garantissant une égalité de traitement, faciliter l'accès de chacun à l'actualité de nos partenaires. Nous avons choisi pour ce faire de créer un pôle ressource emploi, en mettant à disposition sur un espace identifié les actualités emploi de nos partenaires.

PLANNING PSE 2014	
Évaluation et Bilan du contrat de projet socio-éducatif « 2011-2014 »	Mars 2014
Dépôt du bilan PSE « 2011-2014 » à la CAF	31 Mars 2014
Travail de préparation autour du nouveau projet : réflexions en équipe sur les besoins, constats, évaluations, propositions, échanges et prises de décision Cinq réunions : Directeur, Responsable d'activité, Assistante sociale, Animateur, Stagiaire	Mai / Juin 2014
Rédaction collective du Contrat de projet CAF « 2015-2018 »	Juin 2014
Remise à la CAF de la proposition du contrat de projet	3 Juillet 2014
Visite de la CAF au FJT et Validation du projet	Janvier/Février 2015

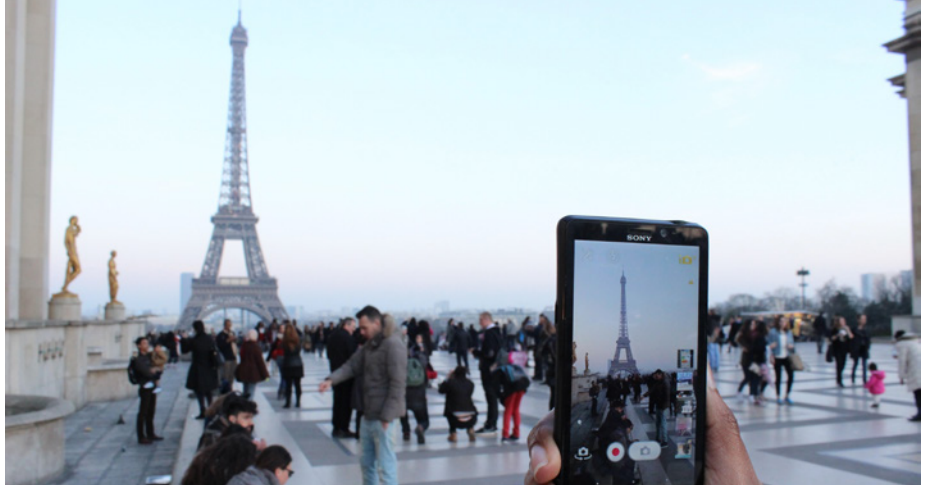

La gestion de l'hébergement

Une volonté d'améliorer la qualité

NOTRE OFFRE DE LOGEMENT

Nous proposons un total de 55 chambres ou studettes.

	Nombre	Surface moyenne	Loyer	Prestations annexes
Chambres individuelles	32	14 m² minimum	396 €	68 €
Chambres doubles	16	18 m² minimum	198 €	68 €
Chambres triples	3	22 m² minimum	132 €	68 €
Studettes individuelles (avec coin kitchenette)	2	18 m²	396 €	68 €
Studettes couples (avec coin kitchenette)	2	18 m²	396 €	136 €

Équipement sanitaire

▸ Sanitaires individuels :
Avec douches + lavabos = toutes les chambres.
Avec WC = 42 chambres – sans WC = 13 chambres.
▸ Sanitaires collectifs :
Pour les 13 chambres sans WC, les résidents disposent de 8 WC sur les sanitaires collectifs. Ces WC sont utilisés indifféremment par les garçons et les filles.
L'installation de sanitaires dans toutes les chambres non pourvues est en cours de réalisation au 1er trimestre 2015.

Autres équipements

▸ Le foyer ne possède pas de service de restauration collective.
▸ Le foyer met à disposition des résidents un espace pour réchauffer des plats, accolé à la salle collective des résidents.
▸ Une laverie est à disposition, accessible en permanence. Les jetons de lavage sont vendus au prix de 3,50 €, le séchage est gratuit.

LA GESTION ET L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Le conseil d'administration et l'équipe veillent régulièrement à ce que les logements proposés aux résidents soient de qualité et maintenus en bon état pour le confort de chacun. Gilles B., notre agent technique en charge de l'entretien de l'ensemble de nos locaux, intervient au sein des parties communes et privatives.

Parties communes

▶ 97 interventions à la demande de l'équipe :

Rénovation du bureau	Réfrigérateurs résidents
Montage mobilier	Buanderie
Peinture des bureaux, couloirs	Toilettes communes
Problèmes électriques	Plaques de cuisson cuisine
Ampoule BAES/Néons/serrure	Détecteur de mouvement / Portes coupe-feu

À noter que pour les gros travaux, nous faisons appel à des sociétés extérieures (par exemple pour le changement de toutes les serrures, la maintenance informatique, les problèmes électriques spécifiques, les gros travaux de plomberie, etc.)

Parties privatives

▶ 143 interventions régulières dans les chambres sur demande des résidents :

Éviers bouchés.	Charnières armoires.
Lampes à changer.	Volets bloqués.
Douches.	Réglage des radiateurs.
Moisissures.	Serrurerie.
Prises électriques.	Lessivage des chambres.

Procédure de demande

▶ Les résidents et l'équipe ont à leur disposition une fiche de demande d'intervention technique qu'ils doivent remplir à l'accueil, pour permettre une programmation efficace des travaux.

Visites techniques trimestrielles

▶ À titre préventif, et au regard du grand nombre de demandes d'interventions, des visites techniques des chambres sont mises en place chaque trimestre. Suite aux visites techniques entre le 8 et 10 octobre 2014 dans les 55 chambres du foyer, Gilles est intervenu dans 33 d'entre elles.

Constat

▶ Les interventions techniques sont nettement plus nombreuses dans les chambres à partager. On constate régulièrement un manque d'entretien et d'investissement des chambres doubles. Certains résidents ne prennent pas soin de l'habitat ou ne se rendent pas compte qu'ils le négligent, cela semble lié aux difficultés à vivre en binôme. Fréquemment, un rappel des bases de l'hygiène doit être fait.

ANALYSE DE LA DEMANDE

Toutes les candidatures sont déposées via un formulaire en ligne sur notre site internet.

La demande est toujours très élevée et nettement supérieure à l'offre mais nous observons une baisse de 20 % des demandes entre 2013 et 2014.

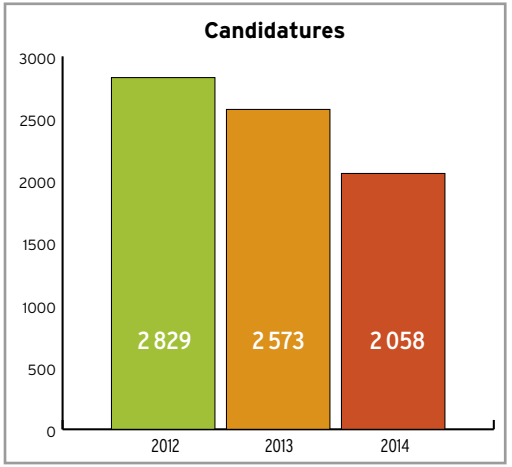

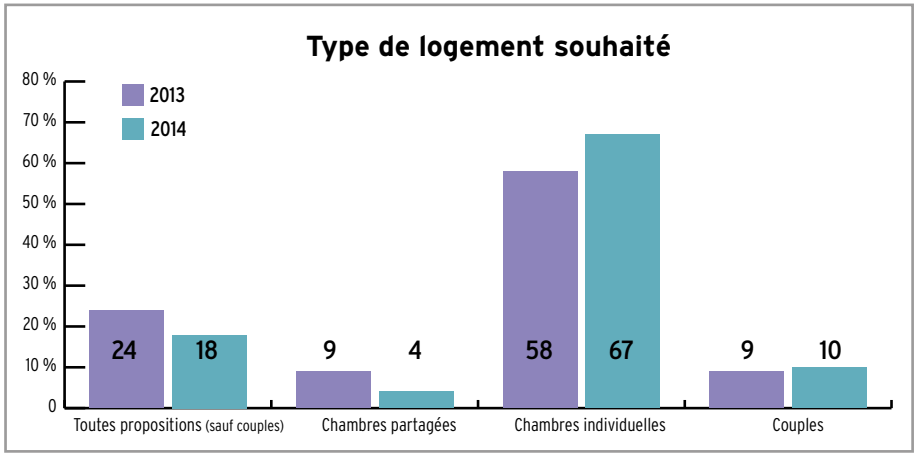

Les demandeurs souhaitent largement bénéficier d'une chambre individuelle (67 % des demandes) alors que notre offre est nettement moins importante.

Nous sommes souvent confrontés à l'absence de candidats, en direct mais aussi par le biais des réservataires et de nos partenaires, notamment concernant les chambres à partager. Ce phénomène, qui n'est pas nouveau, s'amplifie d'année en année. Les normes de confort évoluent et les demandeurs peuvent facilement comparer les différentes offres proposées grâce à internet. Notre offre d'hébergement en chambre partagée n'est plus attractive malgré son coût qui reste très bas.

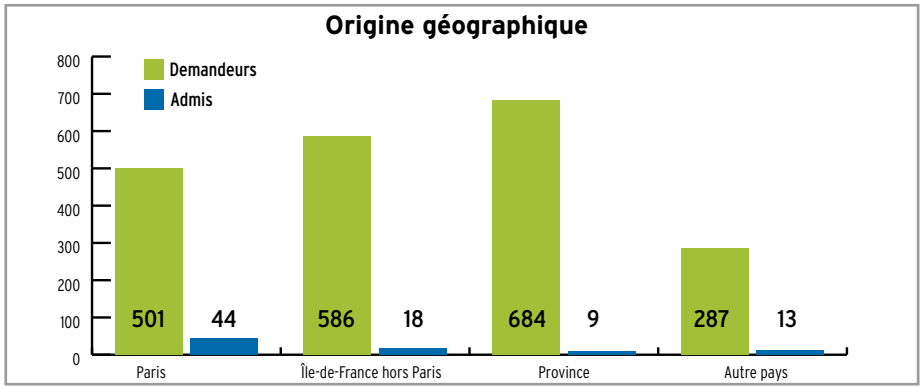

La majorité des demandeurs sont originaires d'Île-de-France.

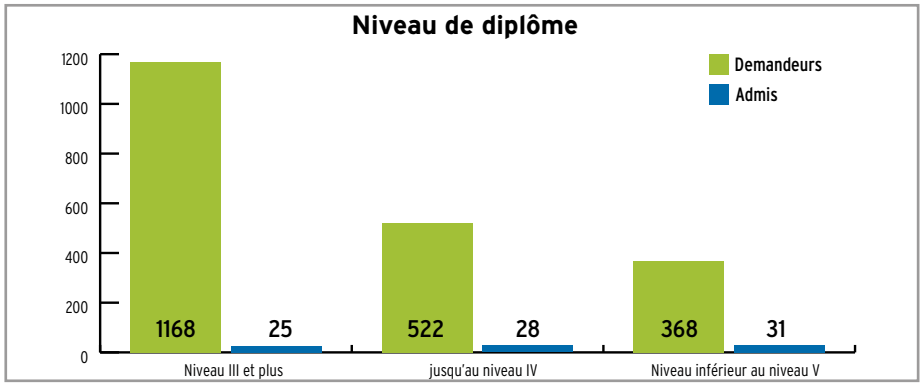

Le niveau de diplôme est un critère pris en compte pour créer de la mixité au sein de la résidence. Les personnes de niveau inférieur au niveau V ont cependant proportionnellement plus de chances d'obtenir une proposition.

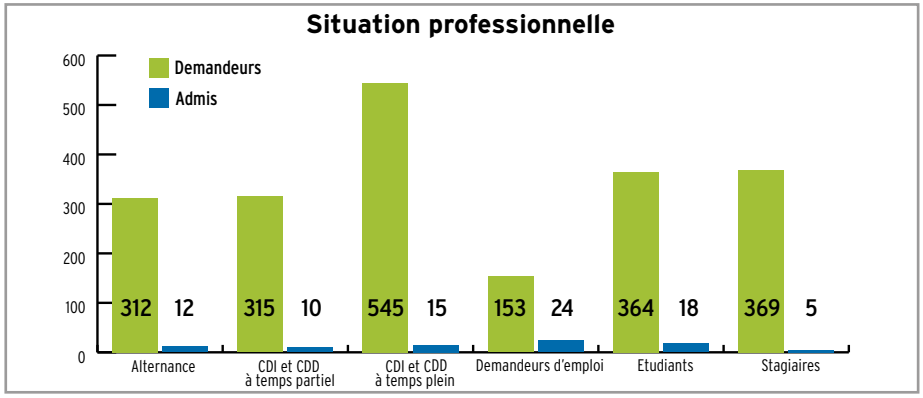

Le public accueilli

Des résidents jeunes aux revenus modestes

En 2014, nous avons accueilli au total 155 résidents sur l'année (81 départs et 84 arrivées). Le taux d'occupation est de 97,50 %.

Malgré une forte demande compte tenu des difficultés à se loger à Paris, les chambres partagées sont régulièrement refusées.

LES RÉSIDENTS DU FOYER

Pour que les conditions d'une vie collective harmonieuse soient réunies, nous cherchons à agir dans la mesure du possible sur la constitution du groupe de résidents, en restant fidèles à nos principes de brassage des populations.

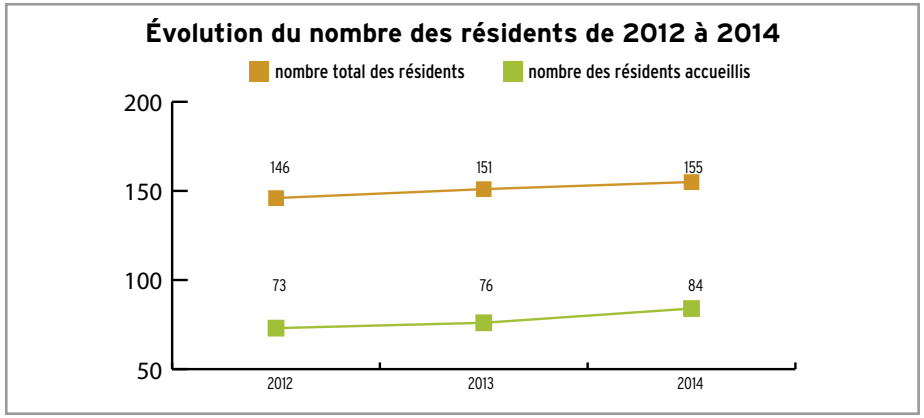

LES RÉSIDENTS FRANCILIENS, UNE SITUATION DE LOGEMENT TRÈS PRÉCAIRE.

Les deux schémas ci-dessous concernent les résidents arrivés en 2014 et donnent une indication sur le dernier lieu de résidence (origine géographique et type de logement) avant leur entrée à Relais Accueil.

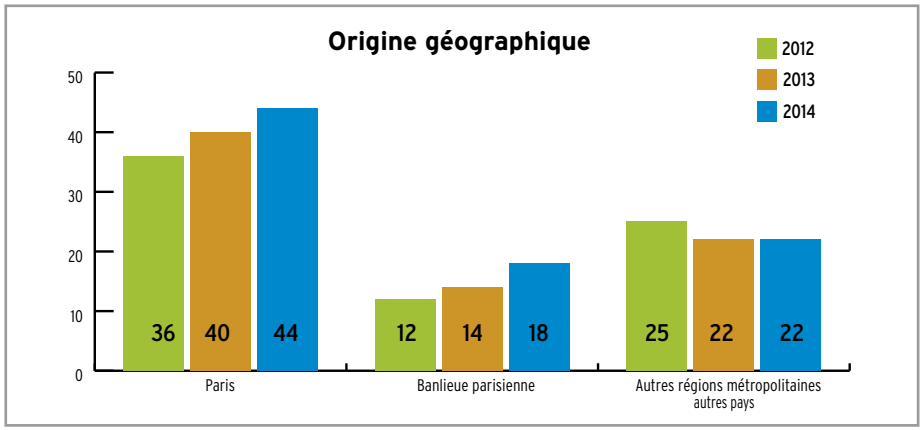

Les données concernent les résidents entrés dans l'année.

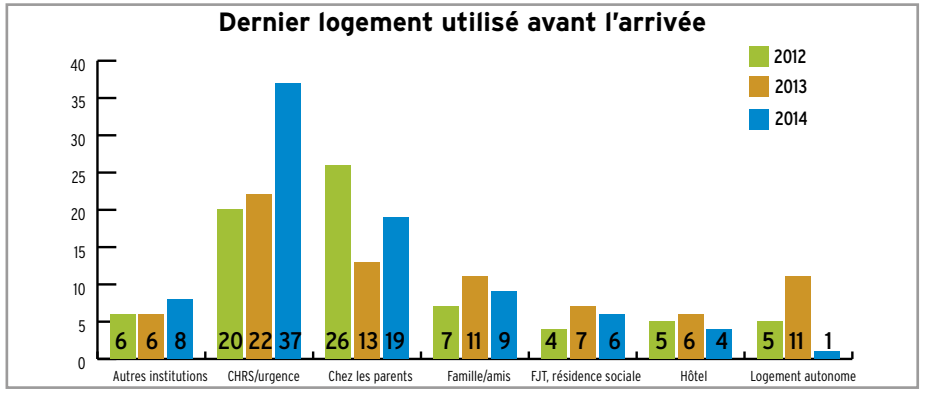

Les données concernent les résidents entrés dans l'année.

Si l'on additionne les résidents hébergés chez des tiers, ceux en provenance de diverses institutions (CHRS, urgence, ou autres foyers), d'hôtels et de FJT ou résidences sociales, nous constatons que 76 % d'entre eux avaient un lieu d'habitation antérieur temporaire voire précaire (contre 83 % en 2013 et 57 % en 2012).

UN PUBLIC JEUNE AUX REVENUS MODESTES ET AU FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION

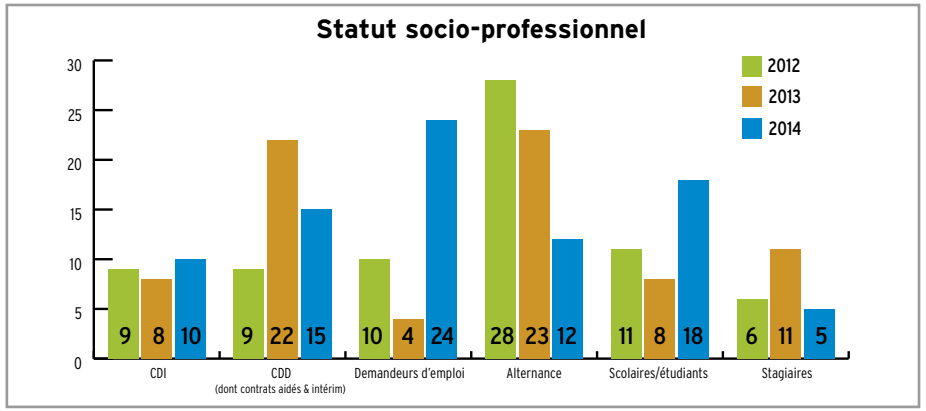

Les données concernent les résidents entrés dans l'année.

Il est très difficile de réussir à maintenir un équilibre entre très jeunes (18 à 21 ans) et jeunes (22 à 25 ans). Nous sommes passés d'une proportion 63 % / 37 % en 2012 à une proportion de 56 % / 44 % en 2013 pour garantir une meilleure parité mais nous sommes à nouveau sur une proportion nettement supérieure de très jeunes en 2014, 62 % / 38 %.

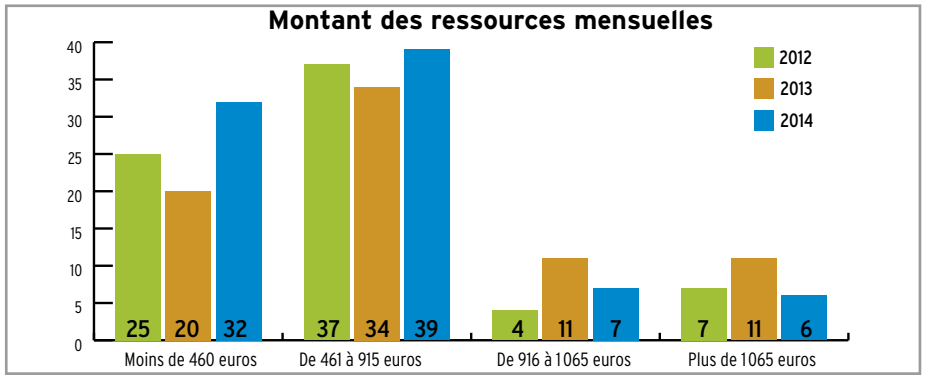

Les données concernent les résidents entrés dans l'année.

En 2014, le niveau de ressources des résidents est moins élevé par rapport à 2013. Cette diminution des revenus est liée à l'accueil d'étudiants ingénieurs d'EPITA qui ont de faibles ressources (c'est à mettre en rapport avec l'augmentation des résidents de niveau III et plus). Toutefois, le critère des ressources mensuelles n'est pas le seul critère pour définir le niveau d'autonomie du public accueilli puisque les étudiants ingénieurs avec de faibles ressources sont plus autonomes que d'autres résidents faiblement qualifiés avec des revenus plus élevés.

En effet, entre un stagiaire de niveau I, II ou III[1] touchant une indemnité de stage d'environ 500 euros et un apprenti de moins de 21 ans en formation de niveau IV ou V [2], les revenus mensuels sont relativement proches mais d'autres critères nous semblent plus révélateurs des capacités à être rapidement autonome.

Le niveau scolaire des résidents à l'entrée donne d'une part une indication sur les capacités à réaliser des démarches de manière autonome et d'autre part sur le niveau de revenus auquel ils peuvent prétendre sur le marché de l'emploi.

La catégorie socioprofessionnelle des parents donne une idée de la capacité des familles à soutenir financièrement les enfants.

Le croisement de ces données nous permet donc de constater que le public que nous accueillons cumule les difficultés à être rapidement autonome dans la mesure où il est plutôt jeune (62 % de moins de 21 ans), avec de faibles ressources (85 % ont des revenus inférieurs à 916 euros), faiblement qualifié (70 % ont un niveau inférieur ou égal au bac) et essentiellement issu des classes populaires (70 % d'enfants d'ouvriers ou employés).

1 Niveau I : équivaut à bac +5 minimum ; Niveau II : équivaut à bac+3/bac+4 ; Niveau III : équivaut à bac + 2

2 Niveau IV : équivaut au Baccalauréat, Brevet professionnel ; Niveau V : équivaut à un niveau 3ème, BEP/CAP

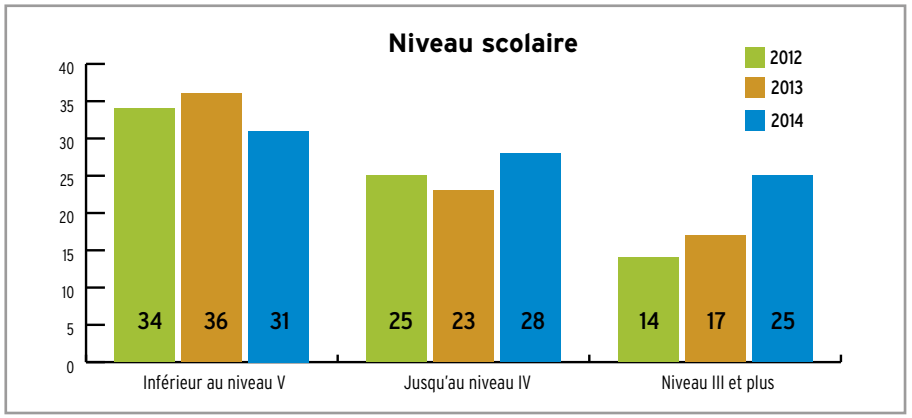

Les données concernent les résidents entrés dans l'année.

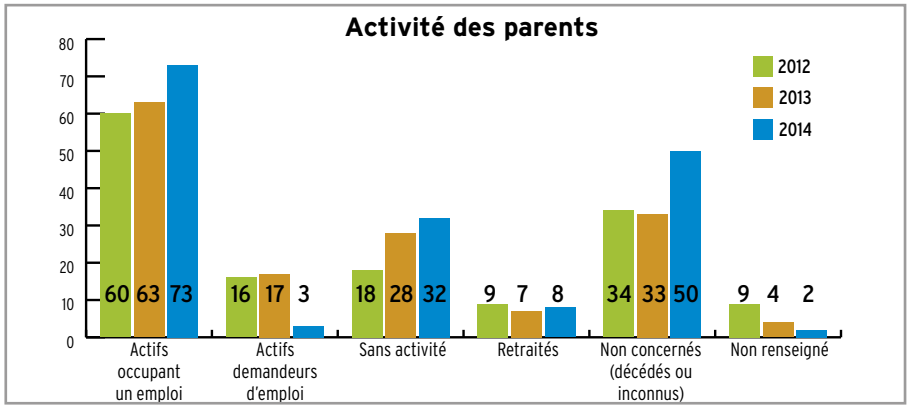

Les données concernent les résidents entrés dans l'année.

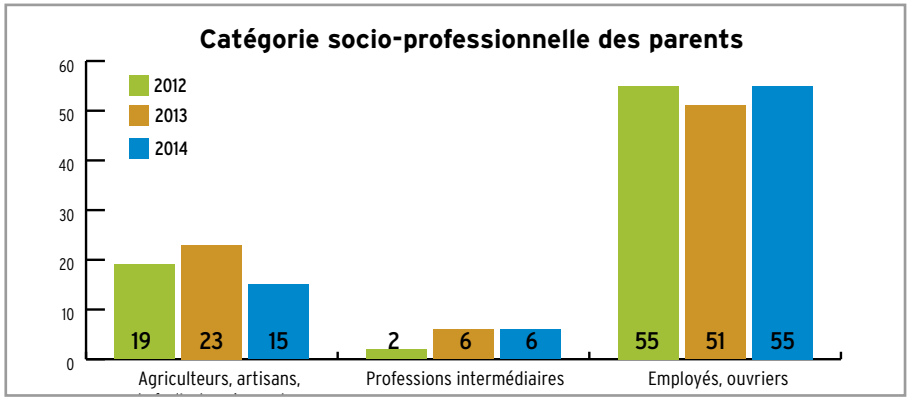

Les données concernent les résidents entrés dans l'année.

En 2014, 45 % des résidents ont déclaré leurs parents en activité (qui occupent un emploi ou demandeurs d'emploi).

Dans cette catégorie d'actifs, 72 % des résidents accueillis sont issus de familles d'ouvriers ou d'employés. On note également que 30 % ont un parent décédé ou dont ils sont sans nouvelles.

APRÈS RELAIS ACCUEIL : LES SORTIES EN 2014

La durée de séjour moyenne est de 309 jours pour 2014.

Ce chiffre en baisse est à mettre en relation avec l'augmentation des durées de séjour inférieures à 6 mois qui représentent 40 % des séjours en 2014 contre moins de 30 % les années précédentes.

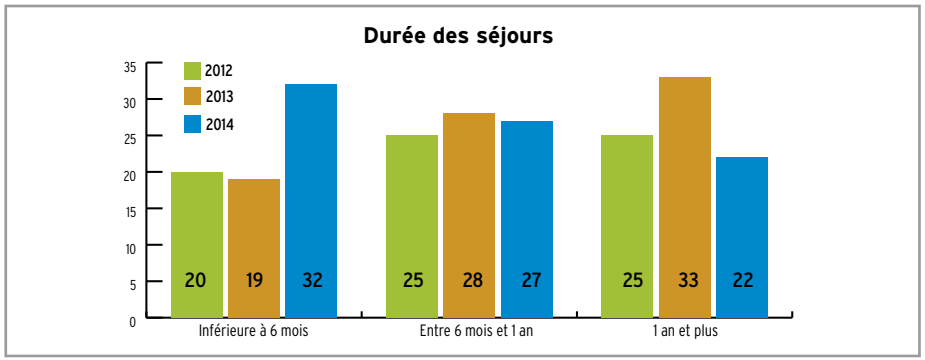

Les données concernent les résidents sortis dans l'année.

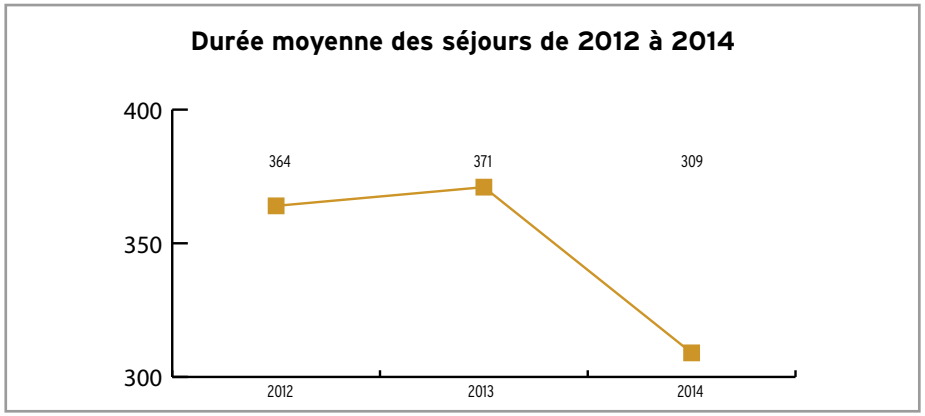

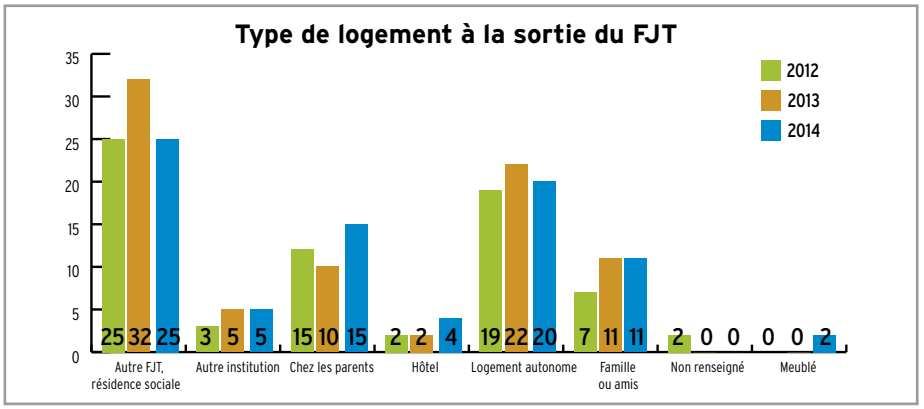

Les données concernent les résidents sortis dans l'année.

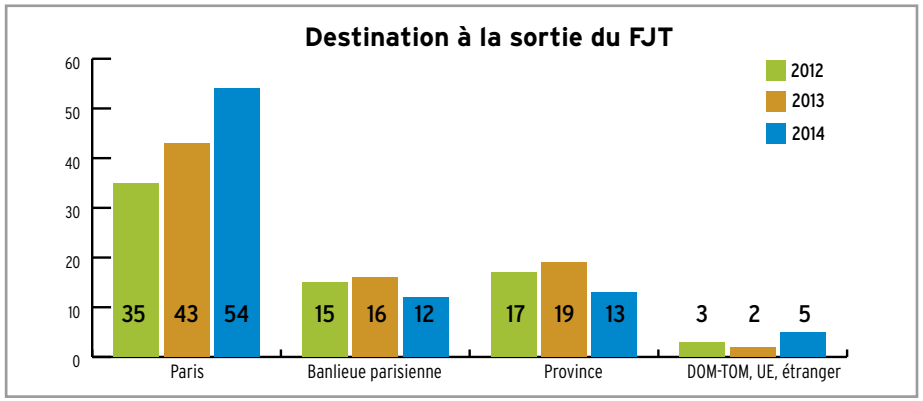

Les données concernent les résidents sortis dans l'année.

40 % des résidents quittent Relais Accueil pour aller vers un autre FJT ou résidence sociale. Leur situation ne leur permet pas de remplir les conditions pour accéder au logement classique (CDD, temps partiel, formation etc.). Certains atteignent deux ans de séjour et nécessitent encore un accompagnement (projet non finalisé, ressources insuffisantes, etc.). D'autres sont hébergés en chambre partagée depuis quelques mois et veulent plus d'intimité.

Toutefois, au regard de la population accueillie (lire p.19), le pourcentage de résidents quittant le foyer pour un logement autonome (27 %) nous semble satisfaisant.

Enfin, nos résidents étant essentiellement franciliens, ils restent généralement dans la région après leur sortie de Relais Accueil (79 % pour 2014, 73 % en 2013, 71 % en 2012).

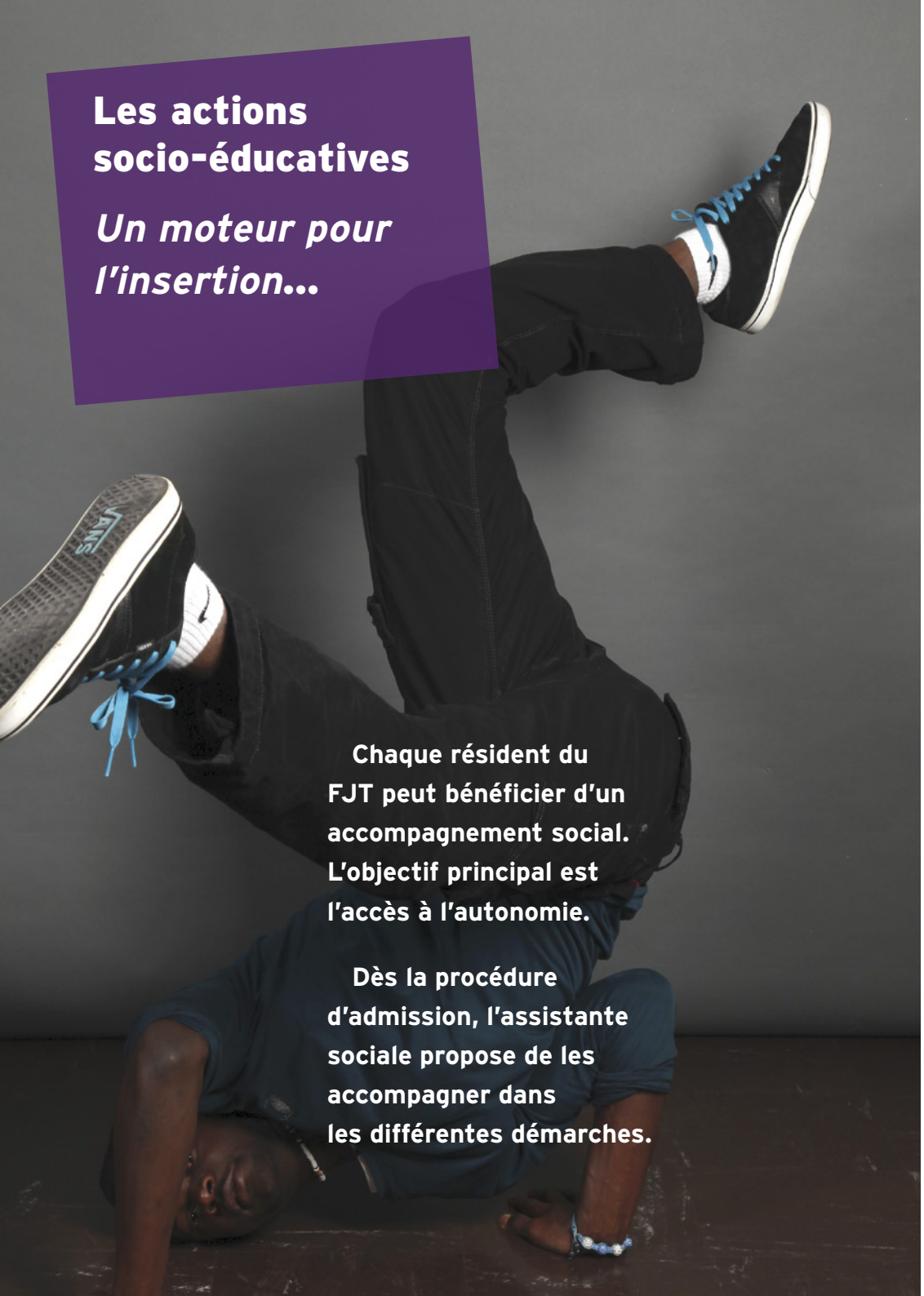

Les actions socio-éducatives

Un moteur pour l'insertion...

Chaque résident du FJT peut bénéficier d'un accompagnement social. L'objectif principal est l'accès à l'autonomie.

Dès la procédure d'admission, l'assistante sociale propose de les accompagner dans les différentes démarches.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'assistante sociale travaille en lien très étroit avec le reste de l'équipe, notamment avec la responsable des activités socio-éducatives. Les rendez-vous de renouvellement de contrat de séjour sont des occasions de faire le point sur les situations des résidents et permettent parfois de repérer des difficultés. Les différents échanges avec l'équipe, notamment avec les agents d'accueil (de jour comme de nuit) et l'animatrice socio-éducative sont tout autant de moments qui permettent de faire émerger des besoins d'accompagnement pour les résidents. Un temps de réunion a été institué une fois par semaine pour échanger en équipe sur des situations particulières.

2014 EN CHIFFRES...[1]

Au cours de l'année 2014, 55 résidents ont été reçus par l'assistante sociale, dont 26 en contrat jeune majeur avec l'Aide sociale à l'enfance. L'assistante sociale a été amenée à préparer au total 476 entretiens.

Parmi ces entretiens, 18% des rendez-vous n'ont pas été honorés. Ils représentent une donnée importante dans l'appréhension des problématiques individuelles. En effet, chaque entretien demande une préparation en amont, et l'absence (volontaire ou involontaire) des résidents est significative. Il semble nécessaire de la prendre en compte dans le cadre de l'accompagnement individuel.

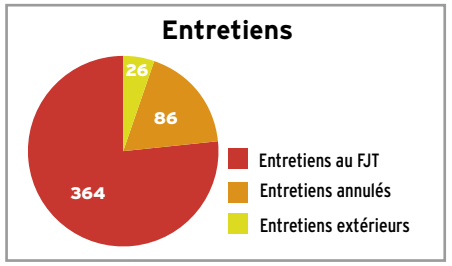

Les rendez-vous extérieurs concernent des accompagnements physiques des résidents vers des services de proximité ainsi que des rendez-vous avec des partenaires et les résidents concernés.

Parmi l'ensemble des thématiques abordées au cours des entretiens, nous pouvons constater qu'un tiers des sujets concernent les démarches administratives et un tiers le suivi global (plusieurs thématiques abordées au cours du même entretien).

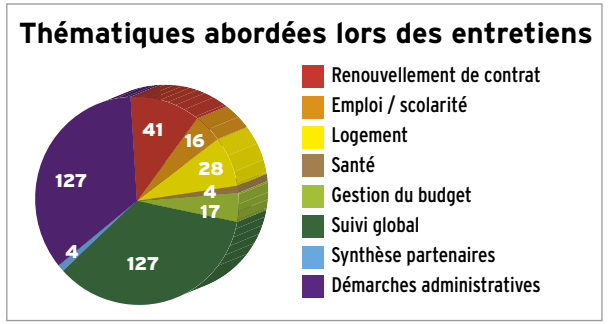

1 L'ensemble des données utilisées pour la réalisation des statistiques concernant l'accompagnement social correspondent au nombre de résidents présents au cours de l'année 2014, et non pas aux entrées et sorties au cours de l'année 2014.

Les synthèses partenaires sont des rendez-vous au FJT entre professionnels impliqués dans la situation du résident et permettant de faciliter le travail en collaboration (à différencier des 26 rendez-vous extérieurs, dans les deux cas les résidents sont toujours associés).

La santé représente un sujet qui est rarement abordé seul au cours d'un même entretien car il en découle souvent d'autres besoins (démarches administratives comme l'ouverture de droits au niveau de la sécurité sociale etc.) et elle n'est pas la préoccupation première des résidents.

QUI SONT LES RÉSIDENTS ACCOMPAGNÉS ?

Nous constatons que la durée de séjour des résidents suivis est plus importante que pour ceux qui ne bénéficient pas d'un accompagnement. On peut mettre en relation cette durée avec les profils des résidents accompagnés, leur situation sociale ainsi que leur degré d'autonomie.

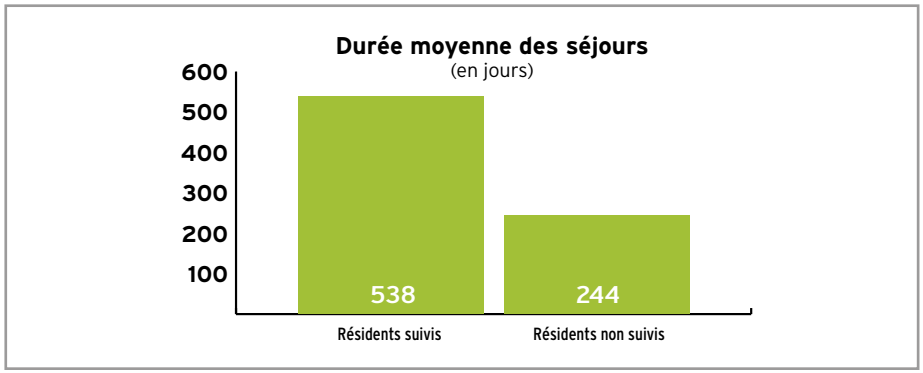

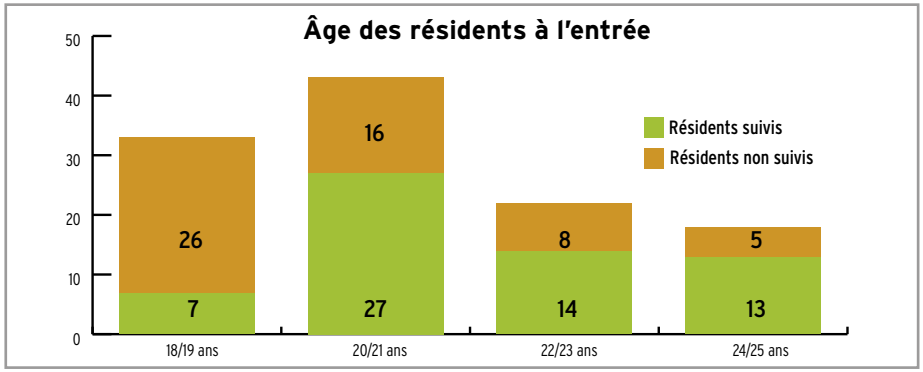

Le public accompagné est généralement très jeune avec une majorité de résidents âgés entre 18 et 21 ans (76 % des résidents accompagnés). On peut établir une corrélation avec le degré de maturité et le niveau d'autonomie dans les démarches à une période de sa vie où l'on entre à peine dans l'âge adulte.

La majorité des résidents accompagnés sont moins qualifiés que les autres. Les accompagnements ont permis d'établir que le faible niveau de qualification et l'absence de soutien familial sont des indicateurs de manque d'autonomie.

40 % des résidents suivis ne sont pas en mesure de définir l'activité de leurs parents car ils sont parfois en situation de rupture familiale ou parce qu'ils ont perdu au moins un de leurs parents. La majorité des résidents, suivis ou non, sont issus de familles de classe moyenne voire populaire.

LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

Domaine	Problématique	Accompagnement mis en place
Gestion du budget	• Méconnaissance de leurs dépenses quotidiennes et difficultés à les prioriser (conséquences : impayés de loyer etc.).	• Accompagnement autour de la gestion du budget afin de leur permettre de prendre conscience de leurs différentes dépenses.
Logement	• Décalage entre les représentations des résidents sur ce à quoi ils peuvent prétendre avec leurs ressources et la réalité du parc de logement privé. • Méconnaissance des coûts entraînés par l'installation dans un logement (dépôt de garantie, frais d'agence, aménagement, charges etc.).	• Travail d'accompagnement pour les amener peu à peu à prendre conscience de cette réalité et adapter leurs recherches à leur situation professionnelle et financière. • Information autour des questions liées à l'installation dans un logement autonome et concernant les économies d'énergie.
Emploi	• Difficulté dans la recherche d'emploi : réalisation du CV et de la lettre de motivation. • Méconnaissance des lieux ressources dans le quartier, angoisses liées à la situation d'entretien d'embauche.	• Orientation et travail en partenariat avec la Mission locale. • Conseils sur la recherche d'emploi et sur la préparation à l'entretien d'embauche. • Aide à réaliser des outils de recherche d'emploi.
Administratif	• Les démarches administratives sont parfois vécues comme «lourdes» et angoissantes pour de nombreux résidents qui ont tendance à repousser les échéances, voire oublier régulièrement d'ouvrir leur courrier (entraînant parfois des situations financières compliquées). • Les problématiques administratives concernant les demandes de titre de séjour sont souvent compliquées (pour les résidents concernés qui sont accueillis dans le cadre d'un contrat jeune majeur).	• Aide à comprendre les courriers et aide à remplir les formulaires divers avec les résidents (sécurité sociale, demande de logement social, impôts, CAF etc.) • Travail en lien très étroit avec un juriste, voire un avocat, pour accompagner les résidents sur ces questions. • Accompagnement physique à la Préfecture avec le résident pour débloquer des situations.
Santé	• Résidents qui ne prennent pas toujours soin de leur corps ou de leur hygiène et n'ont parfois jamais eu de suivi médical • Problématiques de santé mentale beaucoup plus difficiles à aborder avec les résidents et travail d'orientation vers les structures adaptées parfois difficile. • L'estime de soi est un sujet largement abordé avec les résidents qui ont souvent besoin d'être rassurés et de prendre confiance en eux. Bien souvent, les résidents font part d'une certaine difficulté voire une sorte d'"inertie" à effectuer des démarches (administratives, médicales, recherche de logement, d'emploi etc.) qui peuvent leur sembler insurmontables.	• Orientation et si besoin accompagnement physique vers les structures de soins, vécues parfois comme hostiles ou angoissantes. • Travail autour des représentations liées à la psychologie et à ce que cela peut renvoyer aux personnes. • Travail de valorisation des compétences des résidents et autour de la confiance en soi.

LES FORMES DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

L'accompagnement proposé aux résidents peut prendre plusieurs formes, des rendez-vous ponctuels concernant une demande bien spécifique, un accompagnement régulier ou encore un accompagnement de proximité.

L'accompagnement est réalisé à travers une approche globale des difficultés, considérant que le résident fait partie d'un « système » (environnement familial, social, professionnel etc.). Il est essentiel de ne pas se substituer au résident accompagné mais de « faire avec lui » afin de lui permettre de gagner en autonomie.

L'adhésion est recherchée en permanence lors des accompagnements. Hormis certaines situations pour lesquelles l'accompagnement est une condition d'accueil (résidents bénéficiant d'un contrat jeune majeur de l'Aide sociale à l'enfance), le soutien apporté n'a de sens qu'avec l'accord des personnes.

PARCOURS DE RÉSIDENT

« Marie[1] est âgée de 20 ans. Elle a intégré le FJT Relais Accueil en mars 2013. À son arrivée, la jeune femme effectuait une formation Petite enfance et a obtenu un CAP. De nature assez inhibée, elle avait des difficultés à aller vers les autres et participait peu à la vie collective. La jeune femme semblait manquer d'assurance et avoir besoin d'être rassurée dans la moindre de ses démarches, principalement administratives.

Après son CAP, elle avait pour projet d'effectuer une formation d'Aide médico-psychologique en alternance. Cependant elle n'a pas réussi à trouver d'employeur. J'ai travaillé en lien avec le CIDJ pour qu'elle puisse être conseillée au mieux sur son orientation professionnelle, en prenant en compte ses envies et ses qualifications. Une fois son projet défini, elle a été accompagnée par une conseillère de la Mission locale afin de l'aider à trouver un employeur. Elle s'est alors dirigée vers une formation d'Auxiliaire de Vie scolaire et effectue la pratique dans une école maternelle. Elle accompagne deux enfants atteints de handicaps dans les gestes quotidiens. Marie s'épanouit beaucoup sur cette formation et elle fait preuve de sérieux et d'implication.

En parallèle, Marie montrait des signes de fatigue importants lors des différentes rencontres. Je lui ai proposé de réaliser un bilan de santé et je l'ai accompagnée physiquement à l'Espace Santé Jeunes afin de consulter un médecin et faire les examens complémentaires nécessaires. Assez angoissée, elle était en demande de soutien pour aller vers des services de soin. Par la suite, elle a été capable de se rendre seule chez le médecin.

Au niveau administratif, ses droits à la sécurité sociale étaient bloqués. Je l'ai aidée pour que sa situation se régularise et qu'elle bénéficie à nouveau de la CMU-C[2].

De même, il a été nécessaire que je l'accompagne à la Préfecture afin de renouveler son titre de séjour.

Au niveau financier, Marie percevait 630 euros mensuels et m'a fait part de sa difficulté à épargner. Un travail autour de la gestion du budget a été réalisé avec elle afin de l'aider à prendre conscience des priorités.

Enfin nous avons effectué ensemble des candidatures auprès de foyers de jeunes travailleurs ainsi qu'une demande de logement temporaire auprès de la Ville de Paris afin de préparer sa sortie du FJT, car son contrat de séjour arrivait à son terme. La jeune femme a pu obtenir un studio au sein d'une résidence de l'ALJT[3] et semble s'y plaire. Elle a pu gagner en indépendance et en autonomie. Le travail le plus important auprès de cette jeune femme a été de l'aider à prendre conscience de ses capacités à faire seule et de la rassurer. Nous avons pu constater une évolution importante que ce soit dans l'autonomie par rapport à ses différentes démarches (administratives, auprès de la préfecture, de santé etc.) et dans son rapport aux autres résidents ainsi que son implication dans la vie au FJT. Elle revient parfois nous rendre visite afin de nous donner de ses nouvelles.

1 Le prénom de la résidente concernée a été modifié dans un souci de confidentialité

2 La CMU-C vous donne droit à la prise en charge gratuite de la part complémentaire de vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Vos dépenses de santé sont donc prises en charge à hauteur de 100 % des tarifs de la sécurité sociale.

3 L'ALJT (www.aljt.com) est une association adhérente de l'URHAJ Île-de-France (www.fjt-idf.fr), responsable et citoyenne qui s'engage depuis 1956 à agir pour la mixité sociale dans les villes et à accompagner le parcours résidentiel de 9000 jeunes chaque année. Les studios sont situés dans des résidences réparties dans toute l'Île-de-France proches des bassins d'emplois ou de formation. L'ALJT propose 5500 logements ainsi que des services d'accompagnement qui favorisent l'autonomie des jeunes.

TÉMOIGNAGE

« Cette 1ère année au sein de l'équipe de Relais Accueil a été très riche en expériences humaines et professionnelles. La fonction d'assistante sociale étant nouvelle sur la structure, il m'a fallu trouver peu à peu ma place et amener les résidents à me repérer comme une personne ressource lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés et ne savent pas vers qui se tourner pour demander de l'aide.

J'ai découvert le travail au sein d'un FJT qui est extrêmement intéressant et ce sur de nombreux aspects : la diversité des tâches ; la relation de proximité avec les résidents qui permet aussi un vrai travail éducatif et qui facilite le lien de confiance entre la personne accompagnée et le professionnel ; le travail partenarial qui touche à des domaines d'interventions très variés et enfin, le travail d'équipe indispensable et facilité par la taille « humaine » de la structure et par l'esprit familial qui y règne.

Cette année m'a permis de développer des compétences en termes d'animation de réunions et de dynamique de groupe. J'ai aussi pu comprendre de quelle manière le travail entre une assistante sociale et un animateur pouvait être complémentaire. En effet, l'animateur a un regard différent sur les résidents et sur la vie quotidienne mais aussi une approche différente.

De même, j'ai beaucoup apprécié l'aspect collaboratif du travail au sein de Relais Accueil. L'opinion et les idées des salariés sont toujours prises en compte. C'est très valorisant de participer à la mise en œuvre du projet associatif, d'apporter sa pierre à l'édifice pour le faire vivre au mieux. Enfin j'ai grandement apprécié l'autonomie que l'on m'a permise d'avoir sur le poste. »

Aurélie H.
Assistante sociale à Relais Accueil depuis février 2014

LE COLLECTIF, UN LEVIER DE PROGRESSION SOCIALE

Au-delà de l'accompagnement individuel qui permet de guider les résidents sur des problématiques spécifiques, les actions collectives mises en place permettent de toucher un plus grand nombre de résidents, et de sensibiliser également des personnes qui ne sont pas accompagnées individuellement. Ces actions visent plusieurs domaines d'intervention : le logement, l'emploi, la santé, la gestion du budget, l'accès à la culture et aux loisirs, etc.

LES ACTIONS COLLECTIVES

BONS PLANS LOISIRS ET VACANCES

Date : 10 avril 2014 • **Durée :** 2 h • **Nombre de participants :** 10
Intervenants : deux professionnels de l'**Antenne Jeunes La Fontaine à Mulard, Paris XIIIe**.

À travers un format interactif, qui a permis aux professionnels d'échanger avec les jeunes, les objectifs étaient les suivants :

- Informer les résidents des bons plans existants en matière d'accès aux loisirs et d'aide au départ en vacances.
- Informer sur les dispositifs *Pass Jeunes Vacances, Paris Jeunes Aventures* et *Paris Jeunes Talents.*
- Permettre aux résidents d'identifier l'Antenne Jeunes du XIIIe arrondissement et les services qu'elle propose (culture, emploi, bons plans, etc.).

L'ATELIER EMPLOI MODE D'EMPLOI

Date : 16 mai 2014 • **Durée :** 3 h • **Nombre de participants** : 9

Intervenant : Responsable RH à France Energie Emploi et coach en recherche d'emploi

Cette action visait avant tout à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. C'est une stagiaire en dernière année de licence professionnelle « Intervention sociale » qui a impulsé ce projet avec l'aide de l'assistante sociale. Un constat avait été réalisé : beaucoup de résidents sont en difficulté pour réaliser leur curriculum vitae et perdent leurs moyens face à un employeur lors d'un entretien d'embauche. Cela participe aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur recherche d'emploi.

Le but de cette action était aussi d'impliquer les participants à travers un format interactif et de leur permettre d'exprimer leurs connaissances concernant la recherche d'emploi pour les transmettre à d'autres. Le public visé était l'ensemble des résidents en recherche d'emploi ou d'employeur dans le cadre d'un apprentissage/alternance, mais aussi ceux qui souhaitaient se préparer à la recherche d'emploi avant la fin de leurs études.

Avec l'aide d'un professionnel spécialiste en coaching emploi de la MDEE, il s'agissait dans un premier temps de travailler autour de l'élaboration du CV mais aussi de l'attitude à adopter avec un employeur, puis dans un second temps, de simuler des entretiens d'embauches permettant aux résidents des mises en situation. Les retours ont été positifs de la part des résidents, qui ont pu repartir avec un guide sur la recherche d'emploi à la fin de l'atelier. Les professionnels du FJT, ont également pu repérer les difficultés lors des présentations en entretien d'embauche afin de les retravailler dans le cadre de l'accompagnement individuel.

INTERVENTION DU CLLAJ POUR LA RECHERCHE DE LOGEMENT

Date : 25 mai 2014 • **Durée :** 2 h • **Nombre de participants :** 15

Intervenants : Conseiller du CLLAJ de Paris

Cette action avait pour but de :

- Permettre aux jeunes de bénéficier de conseils sur la recherche de logement.
- Aider les résidents à prendre conscience de la réalité en matière d'accès au logement.
- Informer sur les dispositifs existants pour les aider dans cette recherche.
- Donner des conseils aux jeunes concernant la recherche de logement, l'accès au logement.

ANIMATIONS

La convivialité participe pleinement à favoriser l'accueil des résidents ainsi que leur épanouissement tout au long de leur séjour. Les rencontres organisées sont des moments de partage qui favorisent la mixité sociale et culturelle, mais également l'autonomisation des résidents accueillis.

Ces temps sont complémentaires aux actions collectives mises en place ainsi qu'à l'accompagnement individuel. Ils se déroulent au sein de la structure, mais également à l'extérieur, afin de favoriser l'ouverture et l'épanouissement des résidents.

Convivialité, culture, loisirs

Nombre d'animations	Nature de l'animation	Nombre de participants
14	Soirées de bienvenue : apéros d'étage, barbecues...	215
6	Projection de films	36
4	Ateliers cuisine (Hamburger party, atelier crêpes, etc.)	54
3	Soirées Jeux de Société, Tournoi de billard	28
1	Atelier pâtisserie animé par une résidente	17
2	Soirées à thème (Halloween, Fête de fin d'année)	63
1	Sortie au cinéma	5
7	Projet photos (organisation, réunions de préparation, ateliers)	groupe fermé de 8
1	Vernissage du projet photo	60

Interventions des partenaires

Nombre d'animations	Nature de l'action	Nombre de participants
1	Information sur les « bons plans » culturels et de loisirs avec l'Antenne Jeunes	10
1	Atelier d'aide à la recherche d'emploi	groupe fermé de 9
1	Action logement (Intervention du CLLAJ)	15

Réunions de résidents

Nombre d'actions	Nature de la réunion	Nombre de participants
5	Réunion sur des projets collectifs (aménagement du patio, organisation fête de fin d'année)	46

FOCUS

EXPO PHOTOS *De l'autre côté du miroir*

Nombre de séances : 7 • **Nombre de résidents concernés :** 8
Vernissage : vendredi 4 avril 2014

Dans le cadre de leur stage, Marie et Coralie, deux stagiaires assistantes de service social et l'équipe ont accompagné 8 résidents dans la réalisation d'un projet photo. Elles ont travaillé autour du thème de la tolérance. Les résidents ont partagé à travers plusieurs photos, à la fois leur histoire, leur environnement, leur culture, leurs loisirs...

Fête de fin d'année

Nombre de réunions de préparation : 2 • **Total participants à ces réunions :** 23
Nombre total de résidents présents lors de cette soirée : 52

Durant ces réunions, les résidents ont pu donner leur avis et voter concernant :

• le thème qu'ils souhaitaient donner à cette soirée, « Cinémasqué », contraction de Cinéma et Bal Masqué, dont a découlé un « dress-code » personnage de cinéma, ainsi qu'une décoration appropriée (tapis rouge, boules à facettes, affiches de cinéma, etc.)

• les animations qu'ils désiraient : Blind Test Cinéma, remise de l'Oscar du meilleur costume, distribution de cadeaux (amenés en amont par les résidents à l'accueil), et bien sûr, un grand espace piste de danse pour danser toute la soirée !

• le repas, un buffet préparé par un prestataire extérieur, les boissons sans alcool étant amenées par les résidents

• la musique, trois résidents s'étant proposés pour l'animation musicale.

• un espace photo, des accessoires ainsi qu'un fond « tapis rouge et paparazzis » étaient mis à disposition des résidents afin d'immortaliser cette soirée.

Ils ont également pu s'impliquer à différentes étapes de la préparation et des réunions en petit groupe ont donc eu lieu, notamment avec les personnes chargées de la communication et avec les résidents s'occupant de l'animation musicale.

RELAIS ACCUEIL
JEUDI 18 DÉCEMBRE 2014
BONNE FÊTE
DE FIN D'ANNÉE
CINEMASQUÉ
JOIGNEZ - VOUS À NOUS POUR CÉLÉBRER CETTE FÊTE !
À BIENTÔT
LE 18 DÉCEMBRE À PARTIR DE 20H.
MUSIQUE PAR:
ABEL - SEIDOU MINKA - ROLLY FAMA
RELAIS ACCUEIL
FLYER PAR: ABEL - CLARISSE - SEIDOU

INTERVIEW

Quelle part as-tu pris dans la préparation de cette Fête de fin d'année ?

Je pense qu'il y a eu deux dimensions, tout d'abord la dimension collective, notamment concernant les réunions de préparation, durant lesquelles nous avons donné nos avis concernant les thèmes, l'organisation, les animations, et où les différents volontaires se sont proposés pour participer à la mise en place de l'évènement (communication par des affiches et flyers, animation musicale et animations au cours de la soirée).

La seconde dimension est un peu plus subjective et personnelle puisque j'ai travaillé plus particulièrement, avec deux autres résidents, sur la conception et la réalisation de l'affiche. J'ai donc pu émettre des idées concernant le ton à mettre en valeur sur l'affiche, et également apporter mes compétences techniques.

En plus de cela, j'ai créé une playlist avec Louise, notre animatrice, pour la préparation du blindtest, et faisant partie des trois résidents chargés de l'animation musicale, je me suis beaucoup impliqué en amont, mais aussi évidemment durant la soirée, en chauffant la salle et en participant à la coordination des différents évènements !

Tu t'es donc beaucoup impliqué dans le déroulement de cet évènement depuis le tout début. Est-ce que tu penses que c'était important que les résidents puissent s'investir dans la préparation et au cours de la soirée ?

En effet, je trouve que c'est important de s'impliquer dans la vie de groupe du foyer. D'autre part, l'évènement est plus valorisé lorsqu'on sait que ce sont d'autres résidents, comme nous, qui l'ont préparé.

Penses-tu que ce serait bien de faire plus souvent participer les résidents à la préparation des soirées ?

Oui, car on a eu de très bons retours sur cette soirée, les nombreux résidents présents étaient très satisfaits et se sont amusés comme jamais !

Il est important d'avoir des soirées durant lesquelles on peut se lâcher tous ensemble, qui cassent un peu le contexte « institutionnel » du foyer (nous avons tous des impératifs, des préoccupations qui nous sont propres), car elles procurent un temps de liberté, de gaieté et d'union collective.

Si une autre soirée s'organise, que penses-tu qu'il faudrait faire pour impliquer autant, voire davantage, les résidents ?

Peut-être en prenant un peu plus de temps en amont afin de fédérer encore plus les résidents sur des évènements qui sont avant tout organisés pour eux. Nous pourrions également organiser des moments qui nécessiteraient un peu moins d'organisation mais garderaient le même objectif, nous rassembler pour passer de bons moments ensemble !

Interview de **Seidou Minka,** résident

Du CONSEIL de la vie sociale au COMITÉ sur la vie au FJT

Le conseil de la vie sociale est une instance prévue par la loi du 2 janvier 2002-2 qui vise à favoriser l'expression et la participation des résidents accueillis au sein du FJT et à les associer à l'élaboration et à la modification du règlement de fonctionnement et au projet d'établissement. Au-delà d'être une obligation, cette instance apparait comme une priorité.

En 2014, des élections ont été organisées afin d'élire les représentants des résidents. Un appel à candidature a été mis en place du 27 mars au 18 avril 2014 en vue des élections initialement prévues en mai 2014. Néanmoins, nous n'avons pu que constater une absence d'élu au suffrage universel. Faute de candidature à l'élection, un procès-verbal de carence a été notifié. Les résidents étant de passage au foyer, s'investir pour un temps dans la vie du foyer ne semble pas évident pour eux. L'équipe a tout de même tenu à organiser **un comité de participation à la vie au FJT** composé de résidents, de salariés et d'administrateurs de l'association.

Nous sommes convaincus qu'en s'unissant, les résidents, les administrateurs et l'équipe salariée, pourront faire vivre et évoluer positivement les conditions de vie des résidents au foyer. De mai à décembre 2014, quatre instances « comité sur la vie au FJT » ont eu lieu.

Les principaux sujets abordés par les résidents

Malgré l'absence de représentants, l'équipe de Relais Accueil souhaite impliquer l'ensemble des résidents du foyer. Pour ce faire, **un questionnaire** a été distribué à chacun d'entre eux en juin 2014 afin de les consulter sur les thèmes proposés. Sur 79 résidents, 24 ont retourné le document complété. Au cours de l'année 2014, 5 sujets, sur les 8 proposés par les résidents, ont pu être étudiés. Bilan en quelques dates :

Mai 2014 : FÊTE DES VOISINS / Organisation d'un Barbecue avec toute l'équipe et les résidents du FJT afin que chacun puisse mieux connaître son voisin de palier !

Juillet 2014 : AMÉNAGEMENT DU PATIO / Le patio était perçu comme "vide", "triste", mal utilisé.... Les résidents nous ont fait part de leur envie d'investir cet espace ensemble pendant les beaux jours, de créer un lieu de partage, de détente et de convivialité.

Août 2014 : LA CUISINE / Les résidents ont fait part du manque d'hygiène dans la cuisine en fin de journée, malgré les conseils donnés par l'équipe et les consignes affichées. Afin d'améliorer le confort de tous et l'état général de la cuisine, Lilla E. veille régulièrement à ce que le matériel soit renouvelé. Nous avons constaté que l'état général de la cuisine s'est nettement amélioré.

Novembre 2014 : LA LAVERIE / C'est un espace utilisé quotidiennement par la grande majorité des résidents. Les utilisateurs ont informé l'équipe de certains dysfonctionnements. Des travaux ont été nécessaires, les deux sèche-linges ont été fixés sur les socles et le système d'évacuation a été repensé afin d'améliorer le fonctionnement général.

Sept.-Déc. 2014 : ÉTUDE SUR LA MISE EN PLACE D'INTERNET / Au XXIe siècle, il apparaît souvent surprenant pour nos résidents de ne pas pouvoir se connecter sur le web dans leur chambre. L'accès wifi n'est effectivement possible que dans la salle collective. La majorité des résidents disposent d'un Smartphone, une partie d'entre eux possèdent également un ordinateur. Suite aux demandes récurrentes, des résidents volontaires ont tenu à s'impliquer dans ce projet. L'offre retenue par les résidents a été validée par le conseil d'administration. Elle présente un moindre coût pour les résidents et ne les contraint pas à souscrire un abonnement. Le coût mensuel sera de 8 € par personne.

Nous avons, au cours de cette année, pu confirmer l'intérêt de cette instance, indispensable au bon vivre ensemble. D'autres projets restent à étudier en 2015. Le souhait de certains résidents de signaler les nuisances sonores liées aux travaux de l'immeuble voisin s'est éteint avec l'arrêt progressif du bruit. Par contre, la proposition des résidents d'instaurer un système d'entraide et de partage n'a pas encore été étudiée tout comme la demande d'installer une imprimante dans la salle informatique.

La communication autour de la vie au FJT

Des supports papiers (affiches, flyers) sont utilisés pour communiquer au mieux sur ce qu'il se passe au FJT (animations, actions collectives, réunions de résidents etc.). L'équipe communique régulièrement à l'oral auprès des résidents (à l'accueil, en entretien individuel, sur les espaces collectifs etc.). Toutefois, les différents affichages ne sont pas toujours lus par nos résidents, et certains passent parfois devant sans y prêter attention. Les réseaux sociaux sont très utilisés par le public jeune, qui en font un usage quotidien. Nous développons donc notre communication par ce biais, notamment à travers la page Facebook (facebook.com/relais.accueil) et Twitter (twitter.com/relaisaccueil) de l'association.

Comme prévu au sein du contrat de projet CAF[1], l'équipe socio-éducative accentue la communication sur ces supports et ne se limite aux informations liées à la vie du FJT mais communique aussi sur d'autres types d'informations développées par nos partenaires : bons plans culturels, forums de l'emploi, évènements dans le quartier, etc.

La « Team Facebook »

Nombre de réunions auxquelles a participé l'équipe en 2014 : 5

Relais Accueil s'est impliqué au sein du groupe de travail « Team Facebook » créé et développé en juillet 2014 par l'URHAJ en lien avec d'autres FJT franciliens. Cela permet d'utiliser au mieux les réseaux sociaux comme support de communication auprès des résidents.

Le but est de développer ces nouveaux supports au sein des FJT franciliens, tout en les aidant à définir ceux qui correspondent le plus à leur public. L'équipe souhaite les utiliser au mieux pour mobiliser plus largement les résidents.

Découlant de ce projet, un groupe Facebook « Bons plans des équipes socio-éducatives » réservé aux équipes socio-éducatives des résidences adhérentes de l'URHAJ-IDF a été mis en place. Ainsi, les équipes peuvent s'entraider, mais aussi partager des informations, des bons plans, etc.

1 Contrat de projet pour la prestation Socio-éducative de la C.A.F. 2015-2018, Association Relais Accueil

La colocation sur le parc social

Bilan et nouvelles perspectives

Le service colocation a vu le jour en octobre 2013 suite à un partenariat entre Paris Habitat et Relais Accueil.

L'OFFRE EN COLOCATION EN 2014

Lieu du logement	Nombre de logements	Typologie	Nombre de Colocataires par appartement	Surface des chambres	Loyer TCC par chambre (loyer, charges locatives, EDF, mobilier)
8 Rue Albert Bayet 75013 Paris	3	T6 de 112 m²	5	10 à 14 m²	340 à 385 euros / mois
163 Rue de Charenton 75012 Paris	1	T7 de 139 m²	5	11 à 21 m²	381 à 491 euros / mois

Nous avons accueilli en 2014 sur ce dispositif, 22 personnes âgées de 18 à 30 ans en difficulté de logement.

RÉCAPITULATIF EN QUELQUES DATES

2011 • Relais Accueil se voit accorder les agréments ingénierie sociale et intermédiation locative
2013 • Relais Accueil est retenu par Paris Habitat pour expérimenter un projet de colocation sur quatre grands logements ILN
Octobre-Novembre 2013 • Signature de la convention avec Paris Habitat, états des lieux des quatre logements, étude des candidatures et ameublement des quatre logements par Relais Accueil
19 au 21 novembre 2013 • Admission des 20 candidats au sein de quatre appartements accueillant chacun 5 jeunes en colocation

QUI SONT LES COLOCATAIRES ?

À l'entrée, chaque colocataire doit répondre à des critères objectifs fixés entre Relais Accueil et Paris Habitat :

- Être en situation d'activité (salarié, demandeur d'emploi, apprentissage, etc.)
- Être âgé entre 18 et 30 ans.
- Avoir un revenu compris entre 800 et 1850 euros par mois.
- S'assurer que le taux d'effort (loyer + charges locatives) soit compris entre 20 % et 33 % des ressources (aide au logement comprise).
- Avoir un lien avec la commune de Paris (emploi, formation, origine géographique)

L'équilibre choisi (3 femmes/2 hommes) a été maintenu.

En 2014, trois personnes ont quitté la colocation et ont été remplacées. Les raisons des départs sont liées au changement de situation professionnelle (fin de contrat de travail, mutation)

UN AN DE COLOCATION ET UN BILAN POSITIF

La vie en colocation connaît aujourd'hui une expansion dans toutes les grandes métropoles. Au-delà de l'intérêt économique, ce mode d'habitat permet de créer du lien et apparaît pour les personnes accueillies comme un réel vecteur de lien social.

Des échanges réguliers ont eu lieu toute l'année entre l'équipe de Relais Accueil et les colocataires. Ce lien permanent est indispensable au bon fonctionnement du service.

Afin de faire le point sur cette année écoulée, de répondre à un certain nombre de questions et d'informer les colocataires des nouvelles procédures, des rencontres entre l'équipe et les colocataires ont été organisées au sein des appartements.

L'ensemble des colocataires est satisfait de ce mode d'habitat qui favorise largement les rencontres, les interactions sociales. Les colocataires ne se connaissaient pas avant d'intégrer le logement. Tous nous ont fait part de la bonne ambiance générale régnant au sein des appartements. Cela provient du fait que chacun avait, à l'entrée, cette volonté d'échange, de partage et le souhait de faire de nouvelles rencontres. La colocation est un mode d'habitat choisi et non imposé. Les colocataires sont conscients que la vie à plusieurs comporte beaucoup d'avantages mais impose également des contraintes (la répartition des tâches ménagères, le respect du bruit...)

Tous les colocataires sont à jour dans le paiement du loyer. Malgré des situations professionnelles précaires (CDD, contrat d'alternance...) et des revenus modestes, le paiement du loyer est une priorité pour eux. Nous proposons à ceux qui le souhaitent un accompagnement social. Une personne en a fait la demande.

Nous avons pu constater que peu de liens ont été établis entre les colocataires des quatre appartements malgré la création d'un groupe sur les réseaux sociaux.

Les principales difficultés rencontrées sont les problèmes techniques. Au cours de l'année, trois des quatre appartements ont été confrontés à des fuites d'eau.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Le conseil d'administration et l'équipe de Relais Accueil souhaitent que les colocataires puissent davantage bénéficier des services proposés aux résidents du FJT et notamment de notre offre culturelle.

Des demandes de jeunes actifs en difficulté de logement nous parviennent régulièrement. Paris Habitat et Relais Accueil souhaitent répondre à ce besoin pour 2015. Trois propositions ont été faites dans les mêmes groupes d'immeuble (Bayet Paris XIII^{e} et Charenton Paris XII^{e}) et sont en cours d'étude.

DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR

EXPOSITION PHOTOGRAPHIES 2014

Comité de Rédaction · Nicolas Gillot, Elodie Milin et l'équipe du Relais Accueil pour les contributions collectives.
Crédits photographiques · Photographies de l'exposition ***De l'autre côté du miroir*** (en tête des chapitres et ci-dessus), Archives de Relais Accueil et de l'URFJT d'Île-de-France
Graphisme · Corinne Leconte

Relais Accueil

21, rue des Malmaisons
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 88 20
www.relais-accueil.fr

facebook.com/**relais.accueil**

twitter.com/**relaisaccueil**